

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 octobre 2016

OBJET :

**Rapport annuel 2015 de la Métropole
du Grand Nancy sur le prix et la
qualité des services publics d'eau et
d'assainissement**

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n° 16

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur précise aux membres du Conseil Municipal que les articles L 2224-5 et D 2224-1 à 5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015 et à son décret d'application 2015-1820 du 29 décembre 2015.

Ce rapport doit être présenté au Conseil Métropolitain dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des communes membres de la Métropole à son Conseil Municipal.

Le document ci-annexé prend en compte les aspects techniques, les aspects financiers qui découlent de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, enfin les annexes comprenant la note sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées et l'état de la dette et remboursement aux communes et organismes non financiers en cours d'exécution.

Depuis le 31 décembre 1995, l'E.P.C.I. gère, pour le compte des communes qui la composent, la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées sur l'agglomération nancéienne pour 261 808 habitants sur 14 230 Ha.

La production d'eau potable :

La production d'eau potable de l'agglomération nancéienne est assurée par l'usine située sur le territoire de Vandoeuvre-lès-Nancy qui est exploitée par la Société Nancéienne des Eaux dont le contrat a expiré le 31 décembre 2015. A l'issue d'une mise en concurrence, le nouveau contrat a été confié au prestataire sortant pour la période 2016/2022.

Cette usine est constituée de deux files de traitement : la file 1 achevée en 1985 et la file 2 mise en service fin de l'année 2007 ; la capacité totale de production s'élève à 130.000 m³/j ; 90 000 m³/j bénéficiant d'un traitement final d'ultrafiltration, les 40 000 m³/j restant recevant un traitement aux ultraviolets.

La production d'eau potable s'élève à 18 273 412 m³ en 2015, soit une hausse de 3,90 % par rapport à 2014. (augmentation 2013-2014 de 0,60 %)

En 2015, la production augmente d'une part suite à la hausse des consommations industrielles et d'autre part suite à l'augmentation des consommations domestiques durant les fortes chaleurs de l'été 2015.

La qualité de l'eau :

Du rapport annuel établi par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S) sur les données relatives à la qualité de l'eau distribuée (annexé au rapport), il est permis de conclure, à partir des analyses effectuées, qu'il n'y a pas de problèmes sur l'agglomération nancéienne pour ce qui concerne les paramètres de qualité.

L'eau distribuée sur l'agglomération est de qualité bactériologique excellente et conforme aux exigences de qualité physico chimique fixées par le Code de la Santé Publique.

Il est à souligner que le taux de conformité des prélèvements est à 100%, pour l'année 2015, en sortie des usines de production et sur le réseau de distribution pour les paramètres microbiologiques et physico-chimiques.

La consommation d'eau :

En 2015, le nombre d'abonnés enregistrés à Essey-lès-Nancy s'élève à 2558, pour une consommation de 480 873 m³ d'eau.

La gestion des réseaux :

Poursuivant son programme d'élimination de branchements en plomb, la Métropole du Grand Nancy a remplacé en 2015, 87 branchements de ce type ; aucun à Essey-lès-Nancy, il en subsiste 4 unités sur la commune.

Le parc incendie communautaire enregistré à Essey-lès-Nancy 93 poteaux et 1 bouche incendie. 8 ont un débit inférieur à 60 m³/h et 86 ont un débit supérieur à 60 m³/h permettant d'assurer la défense incendie.

D'une longueur totale de 38,63 km, le réseau ascéen comprend 21,02 km

de fonte ductile, 11,08 km de fonte grise, 6,26 km de PVC et 0,27 km de PEHD.

Le volume facturé mis en distribution s'élève à 18 225 366 m³ en 2015. Ainsi le rendement du réseau a baissé de 2% pour atteindre 84%.

L'épuration des eaux usées :

La station d'épuration de Maxéville a traité en 2015 un volume de 29,94 M m³, soit une baisse de 13,39% par rapport à 2014.

Cette baisse des volumes d'eaux usées traités est due à une pluviométrie nettement moins importante qu'en 2014.

L'assainissement non collectif :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), mis en place fin 2005, a, au 31 décembre 2015, contrôlé 218 installations neuves ou existantes sur les 261 recensées, dont 7 à Essey-lès-Nancy. Le taux de conformité des installations contrôlées est de 83 %.

Le prix de l'eau :

Le prix de l'eau comporte :

- la fourniture de l'eau,
- la redevance d'assainissement,
- l'abonnement,
- la redevance pollution perçue pour le compte de l'agence de l'eau Rhin-Meuse,
- la redevance de préservation des ressources en eau calculée en fonction du nombre de mètres cubes d'eau prélevés dans le milieu naturel, perçue également pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse,
- la taxe sur les voies navigables de France,
- la T.V.A. au taux de 5,5 %.

Le prix du mètre cube d'eau s'élève en 2016 à 3,4110 € TTC, soit une baisse de 1,46 % par rapport à 2015.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable émis par la Commission « Environnement – Déplacements – Transition énergétique » réunie le 28 septembre 2016, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable à ce rapport 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 Octobre 2016.

Pour extrait,



**Michel BREUILLE,
Maire**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Breuille", written in a cursive style.

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

| | |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 22 |
| - Nombre de votants : | 27 |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 07 Octobre 2016 |
| - Convocation distribuée les : | 07 Octobre 2016 |
| - Affichage du compte-rendu le : | 21 Octobre 2016 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 09 Décembre 2016 |

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. BREUILLE
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. MARSON à MME CLAIR
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE

EXCUSES

- M. PROVIN
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. CAUSERO

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**
Maire
Breuille

